

LA LUTTE contre la vie chère et les menaces de nouveaux impôts

Contribuant à grossir notre dossier de protestations, les contribuables de la région de Valenciennes ont tenu, hier, leur assemblée générale. Ils ont élu leur comité d'action et ont décidé de se battre pour défendre leurs intérêts.

LE DÉRAILLEMENT du train Paris-Bordeaux en gare d'Étampes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)
Ces deux décès ont porté à huit le chiffre des morts. D'autre part, on compte une trentaine de blessés. Les blessés ont été transférés à l'hôpital d'Étampes. M. Deligne, ministre des Travaux publics, accompagné de son chef de cabinet, est arrivé à Étampes vers deux heures du matin.

LE RENFLOUEMENT de la C. Aéropostale voté par le Sénat

Le débat sur la propriété commerciale s'est poursuivi
Le Sénat a repris hier matin la suite de la discussion de la proposition de loi sur la propriété commerciale. On en était resté au dernier paragraphe de l'article sur le droit de reprise. La Commission a étudié ce paragraphe concernant l'indemnité d'éviction des anciens commerçants. M. Morand, rapporteur, a souligné que la commission s'est efforcée de favoriser les ex-commerçants pour le droit de reprise. Elle n'y a pas réussi, par impossibilité juridique.

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

LA BANQUE DE FRANCE AVANCE 140 MILLIONS A LA BANQUE OUSTRIC
La commission d'enquête, présidée par M. Louis Marin, a entendu M. Mollé, directeur général de la Banque de France. M. Mollé a indiqué le montant de l'acompte consenti à la banque Oustrie dans la période de 1929 à 1934 : 1 million en 1929 et, en 1930, 15 millions en 1930.

L'enfant-martyr lillois trouvé errant au port de Dunkerque

Nous avons relaté brièvement l'odyssée d'un enfant que la police de Dunkerque a trouvé errant dans les environs du port. Le malheureux enfant a raconté sa triste histoire et a été conduit à l'hôpital de Valenciennes.

UNE FAMILLE COSMOPOLITE

Janček est un Tchécoslovaque qui occupe, depuis six ans, un modeste logement, 27, rue Jean-Jaures, à Lille. Il est marié à une Anglaise nommée Edith. Les enfants sont âgés de trois, six et huit ans. Les deux autres sont âgés de dix et onze ans.

UN MALHEUREUX GOSSE

L'ainé des trois enfants, Paul, âgé de onze ans, était le souffre-douleur de Janček, qui le nourrit à coups de bâtons. Les autres enfants ont été violemment battus. L'ainé des enfants, Paul, a été trouvé errant dans les environs de Valenciennes.

TROIS FUITES

Pour un enfant de cet âge, qui est dévoué, amical, sans grande volonté, de l'adulte, on ne peut s'attendre à ce qu'il ait de grandes qualités. Mais Paul Janček, âgé de onze ans, a une volonté de fer.

LA CONTREBANDE DES BLÉS EN FLANDRE

Le juge d'instruction, M. Bornet, a entendu hier en son cabinet, à Dunkerque, le cultivateur Hémy Ingelaere, inculpé d'importation de blé sous le couvert d'une contrebande belge.

UNE NOUVELLE ARRESTATION

D'autre part, M. Lapeyre, l'actif juge d'instruction d'Hazebrouck, mène activement l'enquête et s'emploie à faire tomber la lumière sur ces faits frauduleux. Hier, un cultivateur belge, nommé J. Van der Meulen, a été arrêté.

SITUATION DU TRAVAIL DANS NOTRE RÉGION

A propos de la situation du travail, l'Officiel a publié le bulletin suivant : **NORD.** — Dans les divers centres industriels, on ne signale pas de changement à la situation exposée dans le précédent bulletin.

GOULETTE A FORT-LAMY

Le ministre des Colonies communique la note suivante : Un télégramme qui vient de parvenir de Brazzaville annonce que l'avion de Fort-Lamy est parti à destination de Goulette le 18 mars à 7 h. 30, à destination de Goulette le 19 mars à 7 h. 30, à destination de Goulette le 20 mars à 7 h. 30.

LE RENFLOUEMENT de la C. Aéropostale voté par le Sénat

Le débat sur la propriété commerciale s'est poursuivi
Le Sénat a repris hier matin la suite de la discussion de la proposition de loi sur la propriété commerciale. On en était resté au dernier paragraphe de l'article sur le droit de reprise. La Commission a étudié ce paragraphe concernant l'indemnité d'éviction des anciens commerçants.

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

LA BANQUE DE FRANCE AVANCE 140 MILLIONS A LA BANQUE OUSTRIC
La commission d'enquête, présidée par M. Louis Marin, a entendu M. Mollé, directeur général de la Banque de France. M. Mollé a indiqué le montant de l'acompte consenti à la banque Oustrie dans la période de 1929 à 1934 : 1 million en 1929 et, en 1930, 15 millions en 1930.

LES POURSUITES CONTRE M. BAULU PÈRE

Le rapport de M. Jeannot, redigé au nom de la commission d'enquête sur les déclarations de M. Baulu père, a été lu en séance. M. Jeannot a souligné que M. Baulu père a obtenu des avances de la Banque de France de 140 millions.

LE MARECHAL PETAIN A LA FRONTIERE ITALIENNE

Le maréchal Pétain, accompagné du général Carence, commandant le XV^e corps d'armée, est parti pour la frontière italienne. Le maréchal Pétain a été reçu par le roi d'Italie à la frontière.

L'enfant-martyr lillois trouvé errant au port de Dunkerque

Nous avons relaté brièvement l'odyssée d'un enfant que la police de Dunkerque a trouvé errant dans les environs du port. Le malheureux enfant a raconté sa triste histoire et a été conduit à l'hôpital de Valenciennes.

UNE FAMILLE COSMOPOLITE

Janček est un Tchécoslovaque qui occupe, depuis six ans, un modeste logement, 27, rue Jean-Jaures, à Lille. Il est marié à une Anglaise nommée Edith. Les enfants sont âgés de trois, six et huit ans. Les deux autres sont âgés de dix et onze ans.

UN MALHEUREUX GOSSE

L'ainé des trois enfants, Paul, âgé de onze ans, était le souffre-douleur de Janček, qui le nourrit à coups de bâtons. Les autres enfants ont été violemment battus. L'ainé des enfants, Paul, a été trouvé errant dans les environs de Valenciennes.

TROIS FUITES

Pour un enfant de cet âge, qui est dévoué, amical, sans grande volonté, de l'adulte, on ne peut s'attendre à ce qu'il ait de grandes qualités. Mais Paul Janček, âgé de onze ans, a une volonté de fer.

LE REFLOUEMENT de la C. Aéropostale voté par le Sénat

Le débat sur la propriété commerciale s'est poursuivi
Le Sénat a repris hier matin la suite de la discussion de la proposition de loi sur la propriété commerciale. On en était resté au dernier paragraphe de l'article sur le droit de reprise. La Commission a étudié ce paragraphe concernant l'indemnité d'éviction des anciens commerçants.

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

LA BANQUE DE FRANCE AVANCE 140 MILLIONS A LA BANQUE OUSTRIC
La commission d'enquête, présidée par M. Louis Marin, a entendu M. Mollé, directeur général de la Banque de France. M. Mollé a indiqué le montant de l'acompte consenti à la banque Oustrie dans la période de 1929 à 1934 : 1 million en 1929 et, en 1930, 15 millions en 1930.

LES POURSUITES CONTRE M. BAULU PÈRE

Le rapport de M. Jeannot, redigé au nom de la commission d'enquête sur les déclarations de M. Baulu père, a été lu en séance. M. Jeannot a souligné que M. Baulu père a obtenu des avances de la Banque de France de 140 millions.

LE MARECHAL PETAIN A LA FRONTIERE ITALIENNE

Le maréchal Pétain, accompagné du général Carence, commandant le XV^e corps d'armée, est parti pour la frontière italienne. Le maréchal Pétain a été reçu par le roi d'Italie à la frontière.

LE REFLOUEMENT de la C. Aéropostale voté par le Sénat

Le débat sur la propriété commerciale s'est poursuivi
Le Sénat a repris hier matin la suite de la discussion de la proposition de loi sur la propriété commerciale. On en était resté au dernier paragraphe de l'article sur le droit de reprise. La Commission a étudié ce paragraphe concernant l'indemnité d'éviction des anciens commerçants.

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

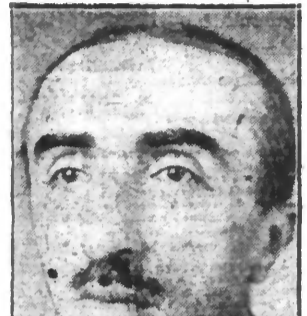
LA BANQUE DE FRANCE AVANCE 140 MILLIONS A LA BANQUE OUSTRIC
La commission d'enquête, présidée par M. Louis Marin, a entendu M. Mollé, directeur général de la Banque de France. M. Mollé a indiqué le montant de l'acompte consenti à la banque Oustrie dans la période de 1929 à 1934 : 1 million en 1929 et, en 1930, 15 millions en 1930.

LES POURSUITES CONTRE M. BAULU PÈRE

Le rapport de M. Jeannot, redigé au nom de la commission d'enquête sur les déclarations de M. Baulu père, a été lu en séance. M. Jeannot a souligné que M. Baulu père a obtenu des avances de la Banque de France de 140 millions.

LE MARECHAL PETAIN A LA FRONTIERE ITALIENNE

Le maréchal Pétain, accompagné du général Carence, commandant le XV^e corps d'armée, est parti pour la frontière italienne. Le maréchal Pétain a été reçu par le roi d'Italie à la frontière.



M. DELIGNE, ministre des Travaux publics.



M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



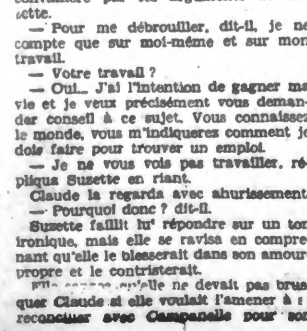
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



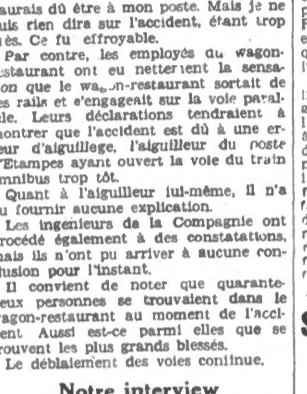
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



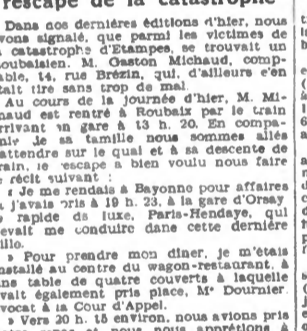
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



M. BORNET, juge d'instruction.



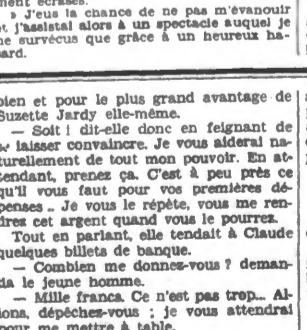
M. LAPEYRE, juge d'instruction.



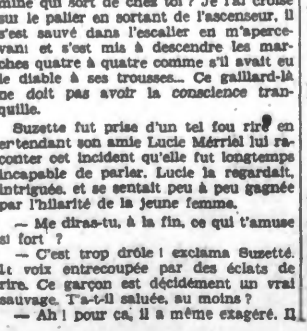
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



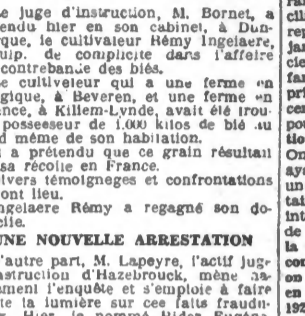
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



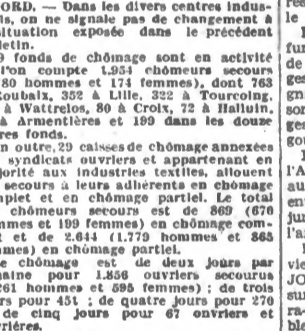
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



M. BORNET, juge d'instruction.



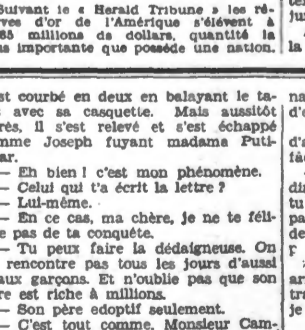
M. LAPEYRE, juge d'instruction.



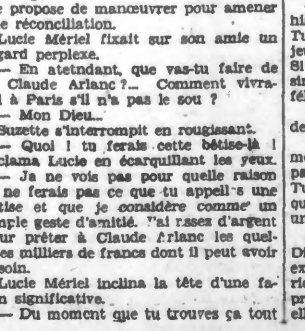
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



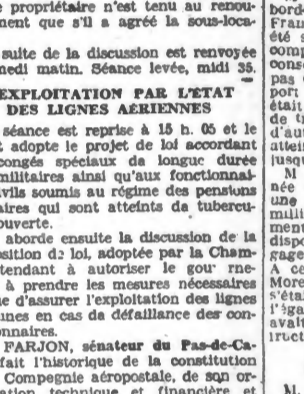
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



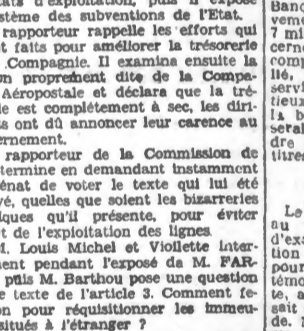
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



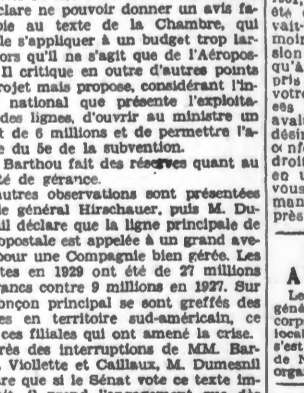
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



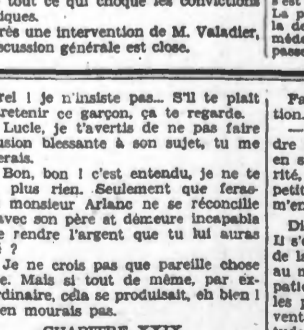
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



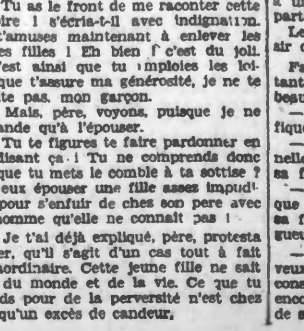
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



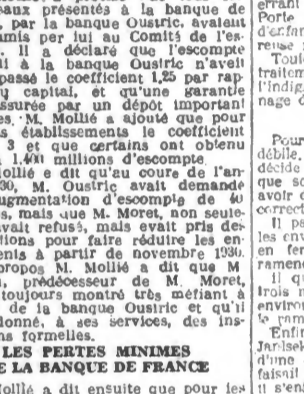
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



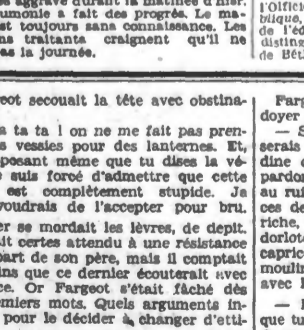
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



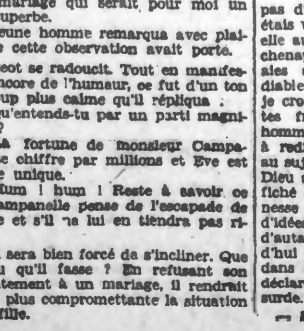
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



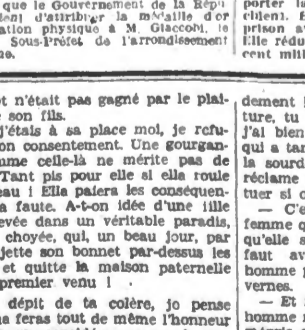
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



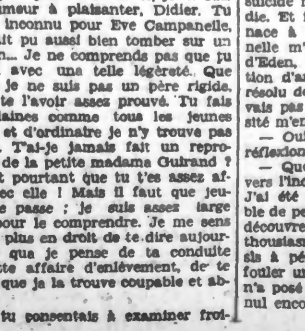
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



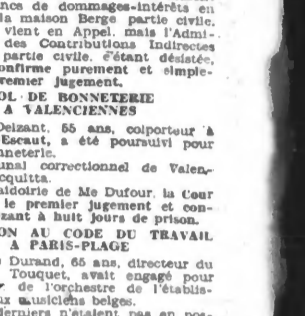
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



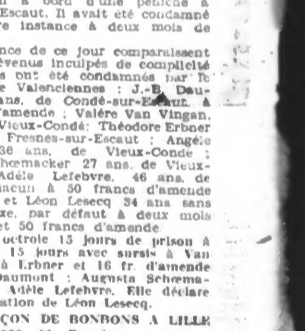
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



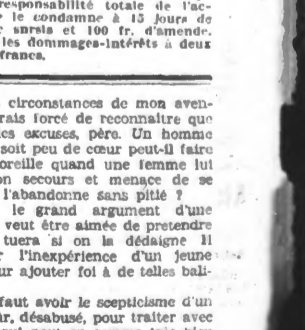
M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



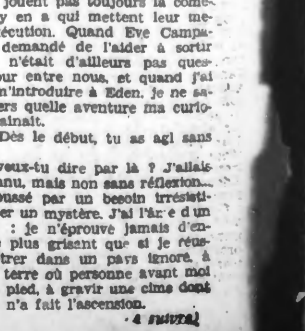
M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.



M. JEANNOT, rapporteur de la Commission d'enquête.



M. MOLLIÉ, directeur général de la Banque de France.